

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2015

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

SÉRIE : ES

Corrigé
Obligatoire + Spécialité

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures + 1 heure – COEFFICIENT : 7 + 2

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

DISSERTATION S'APPUYANT SUR UN DOSSIER DOCUMENTAIRE

PROPOSITION DE CORRIGÉ

Sujet : Quels sont les déterminants de la mobilité sociale en France ?

Programme officiel :

Sociologie

1. Classes, stratification et mobilités sociales

<i>Thèmes et questionnements</i>	<i>Notions</i>	<i>Indications complémentaires</i>
1.2 Comment rendre compte de la mobilité sociale ?	Mobilité intergénérationnelle/intra-générationnelle, mobilité observée, fluidité sociale, déclassement, capital culturel, paradoxe d'Anderson..	<p>Après avoir distingué la mobilité sociale intergénérationnelle d'autres formes de mobilité (géographique, professionnelle), on se posera le problème de sa mesure à partir de l'étude des tables de mobilité sociale dont on soulignera à la fois l'intérêt et les limites. On distinguera la mobilité observée et la fluidité sociale et on mettra en évidence l'existence de flux de mobilité verticale (ascendante et descendante) et horizontale. On étudiera différents déterminants de la mobilité et de la reproduction sociale : l'évolution de la structure socioprofessionnelle, le rôle de l'école et de la famille.</p> <p>Acquis de première : groupe d'appartenance, groupe de référence, socialisation anticipatrice, capital social.</p>

Attentes essentielles :

Notions	Mobilité intergénérationnelle, mobilité observée, capital social, capital culturel, paradoxe d'Anderson.
Mécanismes	Les transformations de la structure socio-professionnelle sont à l'origine d'une mobilité sociale, plutôt ascendante. Le diplôme influence l'accès à l'emploi et donc à une position sociale. L'école en se démocratisant favorise la mobilité sociale. Le rôle de la famille dans la mobilité sociale : elle agit à la fois sur la réussite scolaire, mais aussi sur la valorisation du diplôme sur le marché du travail, elle développe des stratégies d'ascension sociale.
Savoir-faire	Lecture et interprétation d'une table de mobilité. Lecture d'un graphique. Lecture d'un tableau statistique et de pourcentages de répartition.

Exploitation possible des documents :

Document 1	<p>Cette table de destinée met en évidence la mobilité sociale intergénérationnelle observée.</p> <p>Le document évoque la mobilité structurelle par la baisse ou la hausse de la part de certaines positions sociales : certaines catégories comme celle des cadres connaissent une forte augmentation de leur part (9 % en 1977 et 19 % en 2003) alors que les agriculteurs voient leur part diminuer (11 % en 1977 et 4 % en 2003).</p> <p>Il montre aussi les trajectoires ascendantes et le recul de la reproduction sociale pour certaines catégories (recul de 14 points de pourcentage pour la catégorie ouvrier).</p>
Document 2	<p>Le document permet d'identifier les transformations de la structure socio-professionnelle : diminution de la part des ouvriers (baisse d'environ 18 points) ; augmentation de la part de certaines catégories comme celle des professions intermédiaires (hausse de 23 points de pourcentage), par exemple.</p>
Document 3	<p>Le document montre :</p> <ul style="list-style-type: none">- le rôle essentiel du diplôme dans l'accès à la catégorie cadres (pour les enfants dont le père est cadre, 73 % des jeunes ayant un Bac + 5 et plus sont cadres 3 ans après l'obtention de leur diplôme alors que la proportion est de 18 % pour les détenteurs d'un Bac + 2).- le poids de l'origine sociale à la fois pour l'obtention du diplôme mais aussi dans la valorisation de celui-ci (la part des enfants de cadres diplômés d'un Bac + 5 et plus est 3 fois plus élevée que celle des enfants dont le père n'est pas cadre, de même à diplôme égal la proportion des enfants de cadres devenus eux-mêmes cadres est plus élevée que celle des enfants dont le père n'est pas cadre).
Document 4	<p>Le document évoque la démocratisation scolaire avec une augmentation globale du baccalauréat pour l'ensemble d'une génération et une augmentation plus forte pour les enfants d'ouvriers ou d'employés.</p>

Problématique possible : La mobilité sociale peut s'expliquer par les mutations de la structure socio-professionnelle et par l'influence conjointe de l'école et de la famille.

Proposition de plan détaillé :

<p>I) La mobilité sociale résulte de la modification de la structure des emplois</p>	<p>II) La mobilité sociale est aussi le résultat de l'action de l'école et de la famille</p>
<p>A) La structure des emplois s'est transformée ...</p>	<p>A) Le rôle de l'école</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Déclin des indépendants. - Des emplois plus qualifiés. - Une féminisation et une tertiarisation des emplois. (documents 1 et 2) 	<ul style="list-style-type: none"> - Une démocratisation quantitative a permis à un nombre croissant d'individus d'accéder un niveau de diplôme plus élevé. (document 4) - Une démocratisation qualitative a permis une certaine égalisation des chances (accès plus large à l'enseignement supérieur). - Un diplôme plus élevé permet d'obtenir un emploi plus qualifié et donc d'accéder à une position sociale plus élevée (à nuancer par le paradoxe d'Anderson).
<p>B) ce qui permet d'accroître la mobilité sociale</p>	<p>B) Le rôle de la famille</p>
<ul style="list-style-type: none"> - L'accroissement des emplois de cadres et de professions intermédiaires allié à un déclin aux déclinés de catégories populaires a contribué mécaniquement à un mouvement général d'ascension sociale. (documents 1 et 2) - L'essor de l'emploi féminin, par effet de substitution, a accéléré la mobilité sociale ascendante des hommes vers des emplois plus qualifiés. - Les études sur la mobilité estiment qu'environ 40 % de cette mobilité est liée aux transformations de la structure socio-professionnelle. 	<ul style="list-style-type: none"> - La famille transmet à la fois du capital culturel, économique et social favorisant la réussite scolaire. (document 3) - L'origine sociale est également déterminante pour la valorisation des diplômes obtenus sur le marché du travail. - Les familles peuvent aspirer à une ascension sociale et mettre en œuvre des stratégies qui influent sur la position sociale de leurs enfants.

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.

EPREUVE COMPOSÉE

PROPOSITION DE CORRIGÉ

Première partie : **Mobilisation des connaissances**

Question 1 : Montrez, à l'aide d'un exemple, que les conflits peuvent contribuer au changement social. (3 points)

Thème du programme :

Sociologie

2. Intégration, conflit, changement social

2.2 La conflictualité sociale : pathologie, facteur de cohésion ou moteur du changement social ?

Attentes :

- Opposition entre des individus ou des groupes sociaux qui défendent des valeurs ou des intérêts divergents dans le but de modifier une situation à leur avantage, les conflits sociaux ont donné lieu à de nombreux changements économiques et sociaux.
- On pourra l'illustrer avec le mouvement ouvrier notamment au début du XX^e siècle. Il a joué un rôle moteur dans la construction d'un statut salarial plus protecteur : les deux semaines de congés payés conquises en 1936 font suite à la mobilisation des ouvriers au moment du Front populaire par exemple.
- Par ailleurs, les conflits permettent à certains acteurs d'imposer de nouvelles normes et d'accélérer le changement : ainsi en est-il du rôle des mouvements féministes dans la légalisation de l'avortement obtenue en 1974 ou de la fin de la ségrégation issue des luttes du mouvement américain des droits civiques dans les années 1960.

Question 2 : Comment les services collectifs peuvent-ils contribuer à la justice sociale ? (3 points)

Thème du programme :

Regards croisés

1. Justice sociale et inégalités

1.1 Comment les pouvoirs publics peuvent-ils contribuer à la justice sociale ?

Attentes :

- Activités d'intérêt général prises en charge sous le contrôle d'une institution publique, les services collectifs sont soit individualisés comme l'éducation, la santé, la culture soit non individualisables comme la justice, la police, la défense.
- C'est l'un des moyens permettant aux pouvoirs publics de contribuer à la justice sociale en contribuant à réduire l'inégalité des situations : la fourniture de ces services (école gratuite, logements sociaux, remboursements de soins médicaux) joue un rôle redistributif non négligeable car tout citoyen a accès à ces transferts en nature qui sont, par définition, identiques. En conséquence, ils représentent proportionnellement davantage dans le budget des plus modestes. Leur efficacité redistributive, dans le domaine de l'éducation notamment, est renforcée par le fait que les ménages qui ont des enfants sont plus nombreux dans le bas de la distribution des niveaux de vie.

Deuxième partie (4 points) : Étude d'un document

Vous présenterez le document puis vous décrirez les évolutions des taux d'emploi qu'il met en évidence entre 1982 et 2012.

Attentes essentielles :

Présentation du document	Document paru en décembre 2013, issu des Enquêtes emploi de l'INSEE entre 1982 et 2012, il porte sur les taux d'emploi des 25-49 ans situés en France métropolitaine.
Collecte et traitement de l'information	<p>L'obtention d'un emploi dépend de plus en plus nettement du diplôme obtenu à la sortie des études.</p> <p>Ainsi, sur 10 personnes de 25 à 49 ans titulaires d'un bac + 2 ou d'un diplôme supérieur, près de 9 ont un emploi en 2012, soit une progression de 1 à 3 points pour les plus qualifiés en 30 ans.</p> <p>Les titulaires d'un bac ou d'un brevet professionnel voient leur taux stagner en 20 ans à 82 pour cent environ.</p> <p>A l'inverse, les difficultés sur le marché du travail s'accroissent pour les moins qualifiés en particulier à partir de 2007 et de la récente crise : seulement 62 % des personnes sans diplôme ont un emploi en 2012, soit une réduction de 10 points par rapport à 1982. Ceux qui ne disposent que du brevet des collèges se situent à 73 % en emploi, soit 7 points de moins qu'en 1982.</p> <p>Pour conclure, les inégalités par diplôme sur le marché du travail se sont donc accrues : l'écart maximum atteint aujourd'hui 27 points contre 14 points en 1982.</p>

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

Sujet : A l'aide du dossier documentaire et de vos connaissances, vous montrerez que le protectionnisme peut présenter des risques.

Programme officiel : Mondialisation, finance internationale et intégration européenne

2.1 Quels sont les fondements du commerce international et de l'internationalisation de la production ?	Avantage comparatif, dotation factorielle, libre-échange et protectionnisme, commerce intra-firme, compétitivité prix et hors prix,	En partant d'une présentation stylisée des évolutions du commerce mondial et en faisant référence à la notion d'avantage comparatif, on s'interrogera sur les déterminants des échanges internationaux de biens et services et de la spécialisation. On analysera les avantages et les inconvénients des échanges internationaux pour les producteurs comme pour les consommateurs. On présentera à cette occasion les fondements des politiques
--	---	---

	délocalisation, externalisation, firmes multinationales, spécialisation.	<p>protectionnistes et on en montrera les risques. On s'interrogera sur les effets d'une variation des taux de change sur l'économie des pays concernés. En s'appuyant sur des données concernant le commerce intra-firme et sur des exemples d'entreprises multinationales, on abordera la mondialisation de la production. On analysera les choix de localisation des entreprises et leurs stratégies d'internationalisation. On étudiera à cette occasion les principaux déterminants de la division internationale du travail, en insistant sur le rôle des coûts et la recherche d'une compétitivité hors prix.</p> <p>Acquis de première : gains à l'échange.</p>
--	--	--

Attentes essentielles :

Notions	Protectionnisme, compétitivité prix et hors-prix, avantages comparatifs, gains à l'échange.
Mécanismes	<ul style="list-style-type: none"> - le protectionnisme, en réduisant la concurrence, peut nuire au consommateur (prix élevés et réduction de la variété des produits) ; - le protectionnisme peut limiter l'efficacité des producteurs (recherche moindre de compétitivité prix et hors-prix et situations possibles de rente) ; - macroéconomiquement, cette politique commerciale est risquée entre pays interdépendants. Elle peut induire un déficit de croissance (mesures de rétorsion et réduction de la taille des marchés).
Savoir-faire	Lecture d'une évolution chronologique, lecture de proportions.

Exploitation possible des documents :

Document 1	Il expose la plupart des arguments opposés par les économistes à une politique protectionniste mise en place par un pays : prix élevés, gains de productivité limités, moins d'incitation à l'innovation, déficit de croissance du secteur protégé et de l'ensemble des branches connexes.
Document 2	Il illustre les mesures de représailles possibles mises en œuvre à l'encontre des pays protectionnistes, ici dans le cadre institutionnalisé de l'OMC et de son Organe de Règlement des Différends.
Document 3	Il montre que le protectionnisme n'est pas toujours envisageable ou réaliste : les pays sont d'emblée interdépendants en raison de dotations factorielles inégales dans le domaine des ressources naturelles.

Raisonnement possible :

Défini au sens strict, le protectionnisme désigne l'ensemble des instruments utilisés par un État pour protéger les productions nationales de la concurrence étrangère : droits de douane, quotas d'importation, normes, autorisations administratives. Si l'on adopte un point de vue plus large, il englobe toutes les dispositions ayant un impact sur le commerce extérieur d'un pays donné, non seulement les barrières tarifaires et non tarifaires, mais aussi les aides diverses, directes et indirectes, qui permettent à ce pays de résister à la pénétration des marchandises étrangères ou qui favorisent ses exportations. Si cette politique commerciale a certains fondements économiques bien connus, elle comporte également des risques.

- Pour le consommateur, il réduit les gains à l'échange

- Il est facteur de prix plus élevés (doc 1) si la quantité achetée localement reste la même. On note une baisse du surplus du consommateur.
- Il réduit la diversité des produits proposés sur le plan national (doc 1).

- Pour le producteur, il réduit l'efficacité :

- Il conduit à maintenir un équipement ou des secteurs d'activité obsolètes ou non conformes à la théorie ricardienne des avantages comparatifs ou aux dotations factorielles, y compris pour les industries naissantes (doc 1).
- Il réduit la compétitivité des entreprises nationales et ne pousse pas à l'innovation.
- Il peut être source de rentes (pour les entreprises ou certains intérêts catégoriels comme les agricultures européenne et américaine).

- Pour l'ensemble de l'économie, il génère un déficit de croissance car :

- Il peut réduire la consommation.
- Il peut entraîner des mesures de rétorsion de la part des pays partenaires qui, à leur tour, décideront de mesures symétriques (doc 2) surtout lorsque le pays est dépendant de ressources importées (doc 3).
- Il conduit donc à la réduction de la taille des marchés et au ralentissement des exportations.

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ : Sciences sociales et politiques

PROPOSITION DE CORRIGÉ SUJET A

Sujet : Comment les organisations politiques participent-elles à la mobilisation électorale ?

Le programme officiel :

1. Le système politique démocratique

Thèmes et questionnements	Notions	Indications complémentaires
1.3. Quelle est la contribution des organisations politiques au fonctionnement de la démocratie ?	Mobilisation électorale, société civile organisée, groupe d'intérêt	On étudiera la contribution des partis politiques à la mobilisation des électeurs et à la politisation de ces derniers. On évoquera, à partir d'exemples historiques ou comparés, la contribution d'autres organisations (syndicats, associations, groupes d'intérêt) au fonctionnement des démocraties actuelles (coopération, contestation et influence).

Attentes essentielles :

Notions	Mobilisation électorale, société civile organisée.
Mécanismes	- Présenter la contribution des partis politiques à la mobilisation des électeurs. - Montrer le rôle d'autres organisations dans cette mobilisation.
Savoir-faire	- Lecture et interprétation de pourcentages de répartition.

Exploitation possible des documents

	Exploitation possible
Document 1	<p>Ce texte présente les enjeux de la mobilisation des électeurs, en particulier des plus jeunes d'entre eux, qui présentent des taux d'abstention et de non-inscription sur les listes élevés.</p> <p>Les partis politiques, ainsi que le ministère de l'Intérieur, mènent des actions pour tenter de mobiliser ces jeunes électeurs.</p> <p>Cependant, ce sont surtout des associations et collectifs d'associations (qui font partie de la société civile organisée) qui mènent des actions allant dans ce sens.</p> <p>Ces actions prennent des formes diverses : concerts de musique, rencontre directe des jeunes non-inscrits, action sur les pouvoirs publics pour montrer aux jeunes l'intérêt du vote...</p>

Document 2	<p>Ce tableau présente les dépenses réalisées par les candidats aux deux tours des élections législatives (et donc, le plus souvent, par leurs partis politiques) en 2012.</p> <p>On observe qu'une grande partie de ces dépenses concerne la communication auprès des électeurs : les deux premiers postes de dépenses sont la « propagande imprimée » et les frais de distribution du courrier. Les candidats ont également fait des dépenses pour des réunions publiques et la communication sur Internet.</p>
------------	---

Réponse possible :

Les partis politiques jouent un rôle important dans la mobilisation électorale ...

- l'un des rôles des partis politiques dans le système politique démocratique est de mobiliser les électeurs, la mobilisation électorale pouvant être vue comme la mobilisation des électeurs autour d'une élection et de ses enjeux ;
- cela passe par des campagnes de mobilisation autour des élections, des campagnes de sensibilisation aux enjeux du vote, à la fois pour inciter les inscrits à aller voter et pour pousser à l'inscription sur les listes électorales (document 1). La sélection des candidats et l'élaboration d'un programme jouent également dans le sens d'une mobilisation électorale forte ;
- cette mobilisation prend des formes très diverses : réalisation et distribution de tracts (qui est le premier poste de dépenses des candidats aux élections législatives françaises de 2012), envoi de courriers, communication sur Internet ou par les médias traditionnels, organisations de réunions publiques (document 2).

... cependant, cette mobilisation électorale passe aussi par l'action d'autres organisations

- la société civile organisée, notamment à travers des associations ou groupes d'associations, participe également à la mobilisation électorale (document 1) ;
- les actions des associations se tournent notamment vers les non-inscrits sur les listes, qui sont plus éloignés de la communication des partis. Des collectifs d'associations, en France, tournent leurs actions vers les jeunes non-inscrits (document 1) ;
- cette action prend des formes diverses, allant de l'organisation d'événements culturels (concerts de musique par exemple) à des rencontres directes ou du porte-à-porte (document 1). Les associations mènent également des campagnes via les médias.

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation académiques, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ : Sciences sociales et politiques

PROPOSITION DE CORRIGÉ SUJET B

Sujet : Le vote sur enjeu explique-t-il à lui seul le comportement électoral ?

Programme officiel :

<i>Thèmes et questionnements</i>	<i>Notions</i>	<i>Indications complémentaires</i>
2.3 Comment expliquer le comportement électoral ?	Participation et abstention électorale, variables lourdes du comportement électoral, vote sur enjeu.	On analysera l'évolution des taux d'inscription sur les listes électorales, des taux de participation et/ou d'abstention et leurs déterminants sociaux et politiques. Les principaux résultats de la sociologie de l'orientation électorale seront présentés (poids de la variable religieuse, vote de classe, etc.). L'évocation de l'émergence d'un vote sur enjeu, influencé par les conjonctures politiques (campagnes électorales notamment), permettra de prendre la mesure de la volatilité électorale. La question de l'articulation entre médias, communication et vie politique sera également abordée afin de comprendre son éventuel impact sur les attitudes politiques (pratiques et opinions).

Attentes essentielles :

Notions	Vote sur enjeu, variables lourdes du comportement électoral.
Mécanismes	<ul style="list-style-type: none">- Montée de la volatilité électorale : les électeurs montreraient une tendance à ne pas voter pour les mêmes partis ou candidats d'une élection à une autre.- L'hypothèse du développement du vote sur enjeu est développée pour tenter d'expliquer la volatilité électorale.- Les variables lourdes du comportement électoral restent un facteur explicatif essentiel des orientations du vote.
Savoir-faire	<ul style="list-style-type: none">- Lecture et interprétation de pourcentages de répartition.- Lecture et interprétation de tableaux à double entrée

Exploitation possible des documents :

Document 1	- Définition du vote sur enjeu : vote autonomisé des appartenances sociales et partisans de l'individu, vote en fonction de la prégnance d'une question dans le débat politique. - Identification des conditions auxquelles il peut y avoir vote sur enjeu : compétence politique de l'individu, préférences personnelles claires sur l'enjeu en question.
Document 2	- Relativisation du poids du vote sur enjeu : les variables lourdes du comportement électoral, telles l'appartenance religieuse, impactent toujours les choix électoraux.

Réponse possible :

- La volatilité du comportement électoral pourrait s'expliquer par la montée du vote sur enjeu
 - Le comportement électoral apparaît plus volatile, et donc moins déterminé par les appartenances sociales et partisans des individus (document 1).
 - Cela s'expliquerait par le développement d'un vote sur enjeu : les électeurs se positionneraient électoralement pour le candidat le plus proche de leurs positions sur l'enjeu prégnant du scrutin (document 1).
 - Il faut pour cela que des conditions précises soient réunies : l'électeur doit être compétent politiquement et avoir des préférences personnelles claires sur l'enjeu ou les enjeux de l'élection (document 1).
- Mais les variables lourdes du comportement électoral restent un facteur déterminant du vote
 - La sociologie électorale a identifié un ensemble de variables sociologiques pesant sur les comportements de vote (âge, profession, patrimoine...).
 - Ces variables continuent de peser sur les choix électoraux. C'est le cas notamment de l'appartenance religieuse (document 2).

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation académiques, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.

PROPOSITION DE CORRIGÉ SUJET A

Sujet : Quels sont les principaux facteurs des crises financières ?

Programme officiel :

3. Instabilité financière et régulation

<i>Thèmes et questionnements</i>	<i>Notions</i>	<i>Indications complémentaires</i>
3.2. Comment expliquer les crises financières et réguler le système financier ?	Aléa moral, risque systémique, comportement mimétique, régulation.	<p>On présentera les mécanismes susceptibles d'engendrer un choc systémique, en insistant particulièrement sur les déséquilibres macro-économiques, les anticipations mimétiques et l'aléa moral. L'exemple d'un marché permettra d'illustrer les problèmes posés par la volatilité des cours.</p> <p>On présentera quelques instruments de régulation des marchés financiers : réglementation prudentielle, contrôle des agents et activités soumis au risque de conflits d'intérêts (agences de notation, titrisation),-mesures visant une plus grande transparence des marchés.</p> <p>Acquis de première : asymétrie d'information, risque de crédit.</p>

Attentes essentielles :

Notions	Crise financière, risque systémique, instabilité financière, comportement mimétique, aléa moral.
Mécanismes	<ul style="list-style-type: none"> - Liens entre endettement (rôle du niveau des taux d'intérêt) et instabilité financière : bulle et éclatement de la bulle. - Crise systémique : diffusion de la crise à l'ensemble du système financier. - Effets de contagion (mimétisme). - Aléa moral (comportement plus risqué de certains agents sur les marchés financiers).

Exploitation possible du document :

Document	<ul style="list-style-type: none"> - Déséquilibres macroéconomiques (déséquilibre des paiements entre pays déficitaires et excédentaires). - Liens entre endettement et instabilité financière. - Rôle des innovations financières (nouveaux produits financiers, titrisation). - Crise systémique mondiale (diffusion de la crise financière à l'ensemble du système financier).
----------	---

Réponse possible :

Les crises financières caractérisent l'instabilité économique et s'expliquent par différents facteurs :

- Les déséquilibres macroéconomiques :

Déséquilibre des paiements entre des pays déficitaires comme les Etats-Unis et des excédents dégagés par les pays du golfe et l'Asie ; d'où un excès d'épargne et une hausse de la liquidité mondiale. (Document)

- Le rôle des comportements mimétiques et des bulles spéculatives :

Endettement des agents grâce à un niveau bas de taux d'intérêt avec la création d'une bulle spéculative autour de l'immobilier (crédits subprimes aux États-Unis).

Les agents prennent plus de risques, la contagion et le mimétisme créant des phases de confiance excessive.

L'éclatement des bulles à cause de l'écart croissant entre la valeur réelle et financière des actifs crée l'instabilité financière et est à l'origine des crises qui se diffusent à l'ensemble du système financier (crise systémique mondiale).

- Des dysfonctionnements microéconomiques :

Multiplication des innovations financières dont la titrisation des crédits sur les marchés de capitaux pour reporter les risques. La titrisation permet en effet de transformer des crédits bancaires en titres négociables, cédés ensuite à d'autres investisseurs avec les risques qu'ils comportent : risques d'aléa moral (certains acteurs financiers adoptent des comportements opportunistes et accroissent leur prise de risque, les coûts étant ensuite supportés par la collectivité).

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation académiques, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.

PROPOSITION DE CORRIGÉ SUJET B

Sujet : Pourquoi la politique de concurrence est-elle source de débats ?

Programme officiel :

2. Stratégies d'entreprises et politique de concurrence dans une économie globalisée

<i>Thèmes et questionnements</i>	<i>Notions</i>	<i>Indications complémentaires</i>
2.2 Quel est le rôle de la politique de la concurrence ?	Abus de position dominante, cartel de producteurs, marché pertinent.	<p>En s'appuyant sur des exemples, on montrera que la politique de la concurrence s'exerce non seulement à l'égard des entreprises mais aussi en matière d'intervention publique. On soulignera que cette politique est source de débats quant à la place de l'État dans la production de services collectifs et dans la mise en œuvre de la politique industrielle. On présentera quelques cas dans lesquels les autorités de la concurrence, en France et à l'échelon européen, sont intervenues pour protéger les intérêts des consommateurs.</p> <p>Acquis de première : fonctions économiques de l'État, marchés concurrentiels, marchés imparfaitement concurrentiels, pouvoir de marché.</p>

Attentes essentielles :

Notions	Politique de concurrence, fonctions économiques de l'État.
Mécanismes	<p>Montrer que la politique industrielle est source de débats en matière de concurrence : si elle présente des risques de distorsion de concurrence, elle peut néanmoins la favoriser.</p> <p>Montrer la spécificité des services collectifs et la question de leur libéralisation pour améliorer la concurrence.</p>

Exploitation possible du document :

Document	<p>Le document évoque une nouvelle politique industrielle compatible avec la concurrence sous certaines conditions : les aides publiques sont efficaces quand elles sont dirigées vers des secteurs compétitifs et sans distorsion de la concurrence. La politique industrielle permet alors de stimuler l'innovation et la croissance.</p> <p>Il montre également les éléments du débat quant aux services collectifs pour lesquels la libéralisation de certains secteurs, comme l'énergie, ne garantit pas toujours l'instauration d'une véritable concurrence.</p>
----------	--

Réponse possible :

- Politique de concurrence et politique industrielle :
 - La politique industrielle entraîne des distorsions de concurrence : elle peut favoriser une entreprise, elle peut élever des barrières à l'entrée ... Elle n'est donc pas compatible avec une politique de concurrence.
 - En restreignant la concurrence sur un marché, cela laisse la possibilité à certaines entreprises de devenir plus efficaces et donc plus compétitives : en augmentant leur taille, elles peuvent obtenir des économies d'échelle, elles peuvent plus facilement financer la recherche et développement, source d'innovation et donc de croissance ; enfin certaines situations de concurrence imparfaite permettent de protéger les consommateurs en matière de sécurité et de qualité des produits.
- Politique de concurrence et services collectifs :
 - La logique de concurrence peut s'opposer à celle des services publics : situation de monopole, réglementation de certaines professions ...
 - Mais les services collectifs présentent des spécificités et la libéralisation de certains services publics ne conduit pas toujours à une situation optimale.

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation académiques, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.